

Interpellation

Pour maintenir l'arrêt à la halte de Clies

Séance du Conseil Communal du lundi 24 juin 2019

à la Municipalité
Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Madame et Messieurs les Municipaux,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Lors du dernier Conseil communal, une porte-parole d'habitants de Clies a attiré l'attention du conseil sur les conséquences d'une suppression de l'arrêt de Clies dès le 1^{er} juillet prochain. La municipalité a donné quelques explications, portant notamment sur le temps mis par le MVR pour lui communiquer officiellement en mai sa décision prise en février, ce qui met commune et habitants devant le fait accompli.

Au moment (communiqué du 21 juin 2019) où le Conseil d'Etat se félicite en ces termes : « En 2019, l'offre des transports publics va connaître un nouveau bond en avant pour améliorer la mobilité de l'ensemble des Vaudoises et Vaudois. Cet été deux lignes ferroviaires régionales battront au rythme de la cadence au quart d'heure, le MVR entre Vevey et Blonay et le LEB entre Lausanne et Echallens. », les conséquences négatives de ces nouvelles dispositions (passées sous silence dans le dernier CommunInfo) ont-elles été prises en compte ?

Il ne reste plus que quelques jours avant la mise en œuvre de la décision du MVR et le Conseil communal ainsi que la population aimerait connaître la position de la municipalité et, vu l'urgence, souhaite une réponse immédiate

1. La municipalité a-t-elle entrepris de nouvelles démarches pour empêcher la suppression de l'arrêt à Clies?
2. A-t-elle interpellé le Conseil d'Etat ?
3. A-t-elle obtenu un effet suspensif face à cette décision ?
4. Que compte-t-elle entreprendre pour prolonger cette halte au moins jusqu'à décision judiciaire quant aux recours concernant la halte dite des Vignerons ?

Nous remercions par avance la Municipalité de ses réponses.

Tommasina Maurer et Consorts

The image shows several handwritten signatures in blue and black ink. The most prominent signature is in blue ink, written in a cursive style, and is positioned above the printed name 'Tommasina Maurer et Consorts'. Other signatures are in black ink and are more stylized, some appearing as simple horizontal strokes or loops.